

Réflexion sur le nouveau contrat ville

Les habitants du quartier de la Hourre ont trois mois pour préparer l'avenir de leur quartier



Réflexion sur le nouveau contrat ville

Jeudi 13 juillet en début de soirée au nouveau foyer Raymond Favre du quartier de la Hourre s'est déroulée en présence du préfet du Gers, Xavier Brunetière, une réunion publique citoyenne. A laquelle assistaient aussi le président du Grand Auch Cœur de Gascogne, Bernard Pensivy, le maire d'Auch, Christian Laprèbende, la directrice de cabinet du préfet, Julie David, ainsi que l'animateur du contrat ville, Patrick Debest, le représentant de l'ARS et la chargée de mission de la politique de la ville pour le préfet du Gers, Laetitia Bertrand.

Une soixantaine de personnes étaient présentes à cette réunion dont l'objet concernait le renouvellement du « contrat ville » pour la période 2024-2030. « Ce contrat ville doit être vraiment construit avec les habitants du territoire », précisa le préfet du Gers. Pour cela sera remis entre juillet et septembre à tous les habitants du quartier de la Hourre un questionnaire portant sur les attentes et priorités de la population du quartier. Il s'appuiera sur quatre axes dont l'emploi (formation, insertion, emploi et entrepreneuriat), les transitions (Santé, numérique, écologie), l'émancipation (réussite éducative, sport, culture et lutte contre les discriminations), et la sécurité (laïcité, citoyenneté, valeurs de la République).



Le préfet du Gers, Xavier Brunetière, avec ses côtés Bernard Pensivy, Christian Laprèbende, Julie David, et Patrick Debest.